

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE LA RÉGION  
DE L'ESTRIE**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2011**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE

11

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

ANNEXE A - FONDS AFFECTÉS

	2011		2010	
	Projet sécurité pour enfants	Semaine nationale de sensibilisation personnes victimes	Total	Total
PRODUITS	2 429 \$	1 090 \$	3 519 \$	9 000 \$
CHARGES				
Aide aux victimes	-	-	-	285
Déplacements et représentation	341	-	341	-
Formation	1 620	-	1 620	-
Fournitures de bureau	468	390	858	-
Frais projet spécial - SPS	-	-	-	9 145
Location de salle	-	700	700	-
	2 429	1 090	3 519	9 430
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$	- \$	(430) \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011

**7- INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

Politique de gestion de risques

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2011.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité

L'organisme considère qu'il dispose de liquidités suffisantes afin de répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme.

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, du dépôt à terme, des débiteurs et des créditeurs à court terme de l'organisme correspond approximativement à la juste valeur de ces éléments en raison de leur échéance rapprochée.

**8- GESTION DU CAPITAL**

---

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants:

- Préserver la capacité de l'organisme à poursuivre ses activités
- Acquitter ses obligations financières

Il gère son capital principalement par la réception de subventions et de contributions pénales. Afin de maintenir et de rajuster sa structure de capital, il peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités. L'organisme a géré la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière à ce qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

**9- AVANCES INTERFONDS**

---

Les avances interfonds ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement précises.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

9

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2011**

**5- SUBVENTIONS REPORTÉES**

---

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine interne, sont destinées aux différentes activités confiées au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la région de l'Estrie et au fonctionnement de l'exercice subséquent. Le détail est le suivant:

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	- \$	9 000 \$
Plus:		
Montants reçus durant l'exercice	620 710	669 930
Moins:		
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	<u>(614 929)</u>	<u>(678 930)</u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>5 781 \$</u>	<u>- \$</u>
<b>PROJETS AFFECTÉS</b>		
Semaine nationale de sensibilisation personnes victimes	3 910 \$	- \$
Projet sécurité pour enfants	<u>1 871</u>	<u>-</u>
	<u>5 781 \$</u>	<u>- \$</u>

**6- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

---

L'organisme est locataire d'espaces à bureaux en vertu de baux venant à échéance en mai 2012 et en mars 2014 incluant des options de renouvellement. Les loyers minimums futurs totalisent 46 656 \$.

Les loyers minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants:

2012 -	35 552 \$
2013 -	5 552 \$
2014 -	5 552 \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2011**

**2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

g) Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

h) Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par projets à l'Annexe A.

Les charges qui se rapportent directement à ces projets ont été ventilées selon les clés de répartition suivante:

Autres charges:

- coût direct selon chacun des projets

**3- VIREMENT INTERFONDS**

Les virements interfonds se détaillent comme suit:

	2011	2010
Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 450 \$	4 891 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(11 116)	(10 515)
	(7 666) \$	(5 624) \$

**4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2011		2010	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	29 698 \$	28 002 \$	1 696 \$	3 680 \$
Matériel informatique	28 568	24 424	4 144	5 125
Améliorations locatives	23 506	16 454	7 052	11 753
	81 772 \$	68 880 \$	12 892 \$	20 558 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2011

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

e) Instruments financiers

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir* et 3862, *Instruments financiers - présentation*, de sorte que ceux-ci s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1er juin 2010 ou de continuer à appliquer le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. L'organisme a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

L'encaisse et le dépôt à terme sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toutes variations des justes valeurs sont enregistrées aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Prêts et créances, et passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les débiteurs sont classés comme prêts et créances. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Les créiteurs sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits et les charges d'intérêt sont inclus dans les résultats de l'exercice.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous :

Mobilier et équipement	5 ans
Matériel informatique	2 ans
Améliorations locatives	selon la durée du bail

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

6

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MARS 2011**

**1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est une personne morale constituée le 8 novembre 1991 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est donc normalement exempt des impôts sur le revenu. Il a pour objet d'aider les victimes d'actes criminels dans la région de l'Estrie. Il a débuté ses opérations en septembre 1992 et a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la loi de l'impôt sur le revenu, en avril 1993. Il gère des points de service à Sherbrooke, Granby, Cowansville et Lac Mégantic.

**2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables relatives aux organismes sans but lucratif publiées par l'ICCA et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

a) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

b) Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les produits (subventions) non affectés et les produits affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés par ce fonds.

Le fonds de projets affectés regroupe les sources de fonds destinés exclusivement aux projets spéciaux définis par une subvention exclusivement réservée à cet effet.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations.

c) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des produits. Les produits affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE

5

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011	2010
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(82 664) \$	(38 656) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 116	10 515
	(71 548)	(28 141)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	(649)	2 065
Frais payés d'avance	(142)	(40)
Créditeurs	1 060	17 535
Subventions reportées	5 781	(9 000)
	(65 498)	(17 581)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 450)	(4 891)
Variation du dépôt à terme	96 353	47 656
	92 903	42 765
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	27 405	25 184
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	77 542	52 358
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	104 947 \$	77 542 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

4

**BILAN  
AU 31 MARS 2011**

	2011			2010	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds Affectés	Fonds Investis en Immobilisations	Total	Total
<b>ACTIF</b>					
<b>À COURT TERME</b>					
Encaisse	106 616 \$	-	-	106 616 \$	77 542 \$
Dépôt à terme	-	-	-	-	96 353
Débiteurs	4 960	-	-	4 960	4 311
Frais payés d'avance	2 168	-	-	2 168	2 026
À recevoir du fonds d'administration générale (Note 9)	-	14 519	-	14 519	8 738
	<u>113 744</u>	<u>14 519</u>	<u>-</u>	<u>128 263</u>	<u>188 970</u>
<b>IMMOBILISATIONS</b>					
CORPORELLES (Note 4)	-	-	12 892	12 892	20 558
	<u>113 744 \$</u>	<u>14 519 \$</u>	<u>12 892 \$</u>	<u>141 155 \$</u>	<u>209 528 \$</u>
<b>PASSIF</b>					
<b>À COURT TERME</b>					
Créditeurs	81 585 \$	-	-	81 585 \$	78 856 \$
Subventions reportées (Note 5)	-	5 781	-	5 781	-
Dû aux fonds affectés (Note 9)	14 519	-	-	14 519	8 738
	<u>96 104</u>	<u>5 781</u>	<u>-</u>	<u>101 885</u>	<u>87 594</u>
<b>ACTIFS NETS</b>					
Non affectés	17 640	-	-	17 640	92 638
Affectés	-	8 738	-	8 738	8 738
Investis en immobilisations	-	-	12 892	12 892	20 558
	<u>17 640</u>	<u>8 738</u>	<u>12 892</u>	<u>39 270</u>	<u>121 934</u>
	<u>113 744 \$</u>	<u>14 519 \$</u>	<u>12 892 \$</u>	<u>141 155 \$</u>	<u>209 528 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (Note 6)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, Administrateur

\_\_\_\_\_, Administrateur

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE

3

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011

	2011			2010	
	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds affectés	Fonds investis en immobilisations	Total	Total
<b>SOLDES AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	92 638 \$	8 738 \$	20 558 \$	121 934 \$	160 590 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(82 664)	-	-	(82 664)	(38 656)
Virements interfonds (Note 3)	<u>7 666</u>	<u>-</u>	<u>(7 666)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDES À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>17 640 \$</u>	<u>8 738 \$</u>	<u>12 892 \$</u>	<u>39 270 \$</u>	<u>121 934 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

2

**RÉSULTATS**

**DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2011**

	2011			2010	
	Budget	Fonds d'adminis- tration générale	Fonds affectés (Annexe A)	Total	Total
<b>PRODUITS</b>					
Subventions	611 410 \$	611 410 \$	3 519 \$	614 929 \$	678 380 \$
Contributions pénales	72 000	87 618	-	87 618	67 746
Intérêts	1 200	1 345	-	1 345	1 744
Dons	480	504	-	504	2 019
Cotisations des membres	75	75	-	75	50
	685 165	700 952	3 519	704 471	749 939
<b>CHARGES</b>					
Salaires	587 317	593 827	-	593 827	590 608
Avantages sociaux	105 120	90 957	-	90 957	87 620
Activités des bénévoles	2 110	1 438	-	1 438	1 108
Activités diverses	2 100	484	-	484	981
Associations et cotisations	2 500	2 673	-	2 673	2 483
Assurances	4 131	4 332	-	4 332	4 384
Conseil d'administration	2 300	2 245	-	2 245	2 500
Déplacements et représentation	9 400	9 856	341	10 197	9 203
Documentation et abonnement	160	119	-	119	366
Entretien					
- locaux	1 420	1 460	-	1 460	3 413
- matériel informatique	1 500	2 003	-	2 003	2 279
Frais projet spécial SPS	-	-	-	-	9 145
Formation	6 000	6 363	1 620	7 983	7 684
Fournitures de bureau	6 750	5 454	858	6 312	7 265
Frais bancaires	780	779	-	779	588
Location de salle	-	-	700	700	-
Loyer	33 400	33 732	-	33 732	31 155
Aide aux victimes	-	323	-	323	285
Publicité	280	145	-	145	276
Services professionnels	4 300	5 011	-	5 011	4 204
Télécommunications	11 500	11 299	-	11 299	12 533
Amortissement des immobilisations corporelles	-	11 116	-	11 116	10 515
	781 068	783 616	3 519	787 135	788 595
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	(95 903) \$	(82 664) \$	-	(82 664) \$	(38 656) \$

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

Nous avons audité le bilan du **CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA RÉGION DE L'ESTRIE** au 31 mars 2011 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes Canadiennes d'audit. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives. L'audit comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Il comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, des résultats nets, de l'actif et des actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure d'auditer si les dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2011, ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le budget de l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été préparé sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques, conséquemment nous n'exprimons pas d'opinion sur ces prévisions.

*Guérin Morin CA de*  
*Par Michel Guérin CA Auditeur*  
Michel Guérin, CA auditeur  
Sherbrooke, Québec  
Le 8 juin 2011

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS  
DE LA RÉGION DE L'ESTRIE**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MARS 2011**

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Résultats	2
Evolution des actifs nets	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	
Annexe A - Fonds affectés	11